



*Le circuit ombragé emprunte une majorité de chemins et quelques routes. Il approche de petits étangs et le ruisseau du Palais et offre de jolis points de vue.*

Grands Piniers  
St-Pierre-du-Palais

**circuit n°7**

10 km

Depuis la place de la mairie, descendre vers **le ruisseau du Monzon** en prenant à droite et à gauche.  
Ne pas enjamber le pont, mais suivre le ruisseau du Palais vers la gauche puis remonter jusqu'au **Petit Simonneau**.  
Tourner à droite vers **le Taillan**. Continuer jusqu'à la D158 E : prendre à droite et passer les 2 ponts du Sablard.

Au carrefour de la **Maison-Neuve**, prendre à gauche en suivant le balisage jaune et vert de la grande boucle puis remonter à droite vers **la Motte**. Continuer dans la même direction sur 500 m.  
Arrivé à la petite route la suivre à droite sur 50 m. et attraper la piste à gauche vers **la Petite Cabane**. Faire 300 m. et passer derrière puis tourner à droite vers **la Grande Cabane** (ancienne tuilerie).

Au carrefour, prendre à gauche puis à droite vers **le Maine du Puits**.  
A la sortie du lieu-dit, à droite vers le **Gros Pinier** sur un chemin de terre. Il bifurque à gauche et remonte jusqu'à la route.

Suivre la D.260 à droite sur 250 m environ avant de prendre à droite vers **la Pierrière**, point culminant à 105 m d'altitude. A la sortie du hameau, descendre vers la gauche sur le chemin à travers bois.

Au carrefour des **Barrails**, prendre à droite vers **Sagaud**. Continuer sur 1 km. et prendre le chemin à droite (avant même d'être arrivé à Sagaud) le suivre sur 700 m.

A l'intersection avec la route, prendre à gauche puis à droite à la prochaine route pour regagner la place de la mairie.

- Circuit pédestre
- - - Grande Boucle 1 Guy Baudrut
- - - - Chemins
- Routes (et départementales)
- Routes au trafic important

**Lieux-dits**

- ~ Cours d'eau
- Zones arborées
- ▲ Zones bâties

**BALISES**

N  
échelle 1/25000ème soit 1 cm pour 250 m



crédit Photo CCHS Benoît Perret

**Cistude d'Europe**

**La cistude d'Europe vit bien cachée dans la végétation des zones d'eau douce et calme. Espèce protégée, sa sauvegarde dépend désormais de la préservation des milieux naturels humides.**

